

Faire territoire à toutes les échelles : La feuille de route 2026 de l'AUCM

Par Christel Griffoul, Directrice générale adjointe, Directrice d'études du pôle « Comprendre, Accompagner, Planifier » (CAP) - 30.04.2026

2026, une année de consolidation et de transmission

L'année 2026 s'ouvre pour l'AUCM comme une séquence charnière à double titre. Elle marque d'abord une étape de consolidation. Consolidation de son ancrage à l'échelle du Massif central, où l'Agence affirme sa capacité à déployer des accompagnements adaptés aux enjeux des territoires urbains, périurbains et ruraux. Consolidation également de ses fondamentaux d'expertise – foncier, habitat, dynamiques sociales, économie territoriale, planification – qui constituent le socle de son utilité auprès des adhérents. Consolidation, enfin, de la reconnaissance de la valeur ajoutée de ses analyses sur les questions de transitions, d'adaptation au changement climatique, de soin apporté aux milieux et aux populations, ou encore de la place de la culture dans les trajectoires territoriales.

Mais 2026 est aussi une année de transmission. Les élections municipales renouvellent les équipes et les feuilles de route politiques. L'Agence ajustera ses pratiques, ses programmes et ses protocoles de travail aux attentes et priorités fixées par ses nouveaux élus.

Dans la continuité de 2025, le programme de travail partenarial 2026 s'organise autour de sept axes structurants. Il représente 56 lignes d'étude mobilisant plus de 3 000 jours d'intervention opérationnelle. Cet investissement en ingénierie publique est la condition d'une action territoriale robuste. À ces temps directement consacrés aux projets s'ajoutent des jours consacrés aux fonctions support, qui constituent l'infrastructure stratégique de l'Agence : administration, ressources humaines, finances, mais également valorisation des productions, participation aux réseaux et développement partenarial.

Construire des projets territoriaux adaptés aux vulnérabilités

Le premier axe, dédié à la construction de projets territoriaux adaptés aux vulnérabilités, constitue un pilier historique de l'AUCM. Il se déploie à toutes les échelles.

À l'échelon intercommunal, l'Agence intervient sur des projets de territoire et des PLUi, en apportant notamment son expertise sur les volets santé et habitat, ainsi que sur

les plans climat, avec par exemple la révision de la feuille de route des transitions de la Métropole. À l'échelle des bassins de vie, elle contribue à la révision du SCoT du Grand Clermont. À l'échelle du Massif central, elle participe à la révision du schéma de Massif.

Au-delà de la planification au sens strict, cet axe affirme le rôle de l'Agence comme ingénierie territoriale d'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'outiller les territoires face aux vulnérabilités écologiques, sociales et économiques, en articulant diagnostic, prospective et accompagnement opérationnel.

Cœurer à la sobriété foncière et à la régénération des milieux

La sobriété foncière et la régénération des milieux constituent un prolongement direct de cette ambition. Depuis la loi Climat et Résilience, l'objectif de zéro artificialisation nette transforme en profondeur les pratiques d'aménagement. Il ne s'agit plus d'étendre, mais de transformer et de recycler.

Les travaux 2026 s'inscrivent dans une double temporalité. Rétrospective d'abord, avec l'observatoire de la sobriété foncière conduit avec la Métropole et l'actualisation d'études sur les friches de Thiers Dore et Montagne. Prospective ensuite, avec l'accompagnement d'un projet de renaturation à Thiers et la capitalisation d'une démarche ZAN post-2030 conduite avec Urba 4, la DREAL et le SGAR. L'Agence contribue ainsi à faire émerger une culture partagée de la transformation des sols, conciliant habitabilité et préservation des milieux.

Améliorer la qualité du logement et des espaces de vie

L'habitat et la vitalité des centres-villes et centres-bourgs sont à la fois des leviers de cohésion sociale et des outils majeurs de transition écologique.

L'Agence agit d'abord par la production de connaissance, grâce au déploiement d'observatoires dédiés à l'habitat, au logement locatif et aux logements étudiants. Elle accompagne également les intercommunalités dans leurs démarches programmatiques, notamment à travers les plans locaux de l'habitat (PLH), en intervenant en phase de bilans

ou d'élaboration de nouveaux programmes. Elle intervient enfin en amont de l'opérationnel pour prendre soin des centralités, à travers des études ciblées comme le secteur de Montferrand, l'appui aux conventions d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ou l'animation d'espaces d'échanges départementaux.

Soutenir les populations et espaces fragiles

Cette logique de « prendre soin » irrigue également le soutien aux populations et aux espaces fragiles. Comprendre les modes de vie et les manières de faire société est une responsabilité centrale de l'Agence. Ses travaux prévus en 2026 sur les portraits sociaux communaux, l'évaluation des contrats de ville, les transitions démographiques – vieillissement, petite enfance, égalité femmes-hommes – éclairent les politiques publiques à venir.

L'AUCM est par ailleurs reconnue comme un acteur clé de la santé-environnement, notamment à travers des démarches d'urbanisme favorable à la santé conduites avec l'appui de l'Agence régionale de santé (ARS). Cette approche relie aménagement, inégalités sociales de santé et qualité des environnements de vie, dans une vision intégrée de l'habitabilité.

Favoriser les mobilités décarbonées

La mobilité constitue un facteur essentiel d'équilibre territorial et un levier de transition. En 2026, l'Agence poursuit son accompagnement du déploiement du Service Express Régional Métropolitain (SERM) Clermont Auvergne, notamment sur l'aménagement des quartiers de gare et l'amélioration globale de la desserte territoriale, en intégrant pleinement les mobilités actives.

Elle appuie également le SMTc dans l'exploitation de l'enquête ménage EMC², le suivi et la révision du plan de mobilité, avec une attention particulière à l'accueil et à l'acculturation des nouvelles assemblées élues.

Contribuer à l'émergence de modèles économiques résilients

La question des modèles économiques résilients mobilise également l'Agence en 2026. Avec ses partenaires, l'AUCM explore de nouvelles approches pour une économie adaptée aux enjeux contemporains, qu'il s'agisse de secteurs ciblés tels que l'industrie du futur, les industries culturelles et créatives et le tourisme, ou d'approches plus transversales à travers la feuille de route économique de la Métropole et l'analyse des métabolismes métropolitains. Sur ce dernier point, en 2026, l'AUCM sera engagée avec l'ensemble des

adhérents sur la résilience économique des systèmes territoriaux, à partir d'une analyse croisée des flux de richesse et de matière dont ils dépendent. L'objectif est d'identifier vulnérabilités et leviers d'action, afin de renforcer la robustesse des territoires face aux chocs à venir.

Forger une culture commune de l'habiter

Cet axe est le plus doté en nombre de jours prévus. Il traduit la singularité de l'AUCM : croiser culture, prospective et adaptation pour transformer durablement les pratiques.

La dimension apprenante se traduit par la mise en œuvre de démarches d'adaptation et d'outils innovants dans le cadre de la mise en œuvre du PLUi métropolitain. La dimension culturelle s'incarne dans des travaux croisant culture et transition, ainsi que dans une programmation culturelle d'envergure, « Prairies nomades », déployées dans le cadre de l'année internationale des parcours et du pastoralisme.

Cet axe porte également une dimension écosystémique et prospective à travers une réflexion visant à construire une vision partagée autour de l'accès à la ressource en eau, condition de robustesse des territoires.

Cet axe travaille les représentations autant que les projets. Il part du principe que les transitions sont aussi des récits à construire collectivement, et que la culture constitue un levier majeur d'appropriation.

Une ingénierie au service des territoires et des coopérations Au-delà des thématiques, le programme partenarial 2026 de l'Agence affirme une manière d'agir. L'AUCM intervient à toutes les échelles, de la friche à l'îlot, du quartier à la commune, de l'intercommunalité au Massif central, dans des contextes ruraux, périurbains et urbains. Elle mobilise des approches quantitatives, mais aussi qualitatives, inscrites dans le temps long et est attentive aux dynamiques d'évolution des territoires.

Elle assume une dimension pédagogique faite de sensibilisation, d'acculturation et de mobilisation dans la durée de groupes-projets. Elle privilégie des méthodes intégrées, systémiques et prospectives, capables d'articuler culture, eau, soin, métabolisme territorial ou sobriété foncière dans des démarches situées, itératives et solidaires.

En 2026, l'AUCM ne se contente donc pas de déployer un programme d'études. Elle réaffirme une ambition : accompagner les territoires du Massif central dans la construction de trajectoires robustes, solidaires et désirables, en conjuguant expertise, coopération et capacité d'adaptation.

